

# Faux diplômes : une pratique en plein boom

Faux diplômes : une pratique en plein boom

Publié le Samedi 18 Mai 2013

**Truquer son CV pour le rendre plus attractif est monnaie courante : certains candidats peu scrupuleux n'hésitent pas à améliorer leurs diplômes existants, voire à s'en inventer. Des pratiques scandaleuses auxquelles les entreprises peuvent mettre un frein, notamment grâce à des services de vérification des diplômes et titres.**

---

L'agrégation de philosophie usurpée de **Gilles Bernheim** médiatise un phénomène qui n'est pas nouveau : faire figurer sur son CV un faux diplôme serait plus courant qu'il n'y paraît. Une étude de février 2013, réalisée par le cabinet de conseil en recrutement Florian Mantione Institut, indique que **75% des CV sont trompeurs**, et que **33% des candidats s'offrent un faux diplôme**. Une supercherie qui ne révolte pas les concernés : 90% des candidats jugent « normal » de traficoter leur CV pour se distinguer de la concurrence. Si les recruteurs se laissent bernier, c'est parce qu'ils n'accordent pas toujours une importance primordiale au diplôme lorsqu'ils analysent un CV, l'expérience primant parfois sur la science.

## Pour une centaine d'euros, un CV vérifié

Il est pourtant facile pour les DRH de **déceler les imposteurs** : la société **Verifdiploma** propose aux recruteurs de vérifier si les candidats ont bien les diplômes qu'ils prétendent avoir, grâce à un partenariat avec les universités et les grandes écoles. Une précaution qui a un coût : **une centaine d'euros** permet de savoir si ce doctorat impressionnant, ce master brillant ou ce diplôme d'État réputé ont bien été acquis par un candidat. Lorsqu'un escroc est démasqué, il est contacté par Verifdiploma. **Emmanuel Chomar**, président du directoire et fondateur de l'entreprise, raconte au *Monde* l'anecdote de ce candidat qui, prétendant avoir fait un master dans une prestigieuse école de commerce, a présenté un faux document grossièrement réalisé.

## Fausse prof, faux architecte... Vrais imposteurs

Les exemples notables d'affaires de faux diplômes ne manquent pas. Début 2013, une professeure de droit et d'économie a été suspendue : en ayant **usurpé le parcours et les diplômes d'une avocate** alors qu'elle n'avait qu'un bac pro, elle enseignait à des terminales et à des étudiants en BTS et était vacataire en éco-gestion dans un centre de formation d'apprentis en Charente. Toujours cette année, un **faux architecte a été démasqué**. Pendant ses quatre ans de mensonges, il a réalisé 47 constructions dont des écoles, des HLM et même l'extension de l'École polytechnique à Mantes-la-Jolie et à Limay. Il sera jugé en juin.

**Victoria Houssay**